



*Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial*

**RECHERCHE R4 : TOURISME ET TERRITOIRE  
GERER LE PASSE ET PREPARER L'AVENIR**

**RAPPORT SCIENTIFIQUE**



**ANNEXE 1**

**METHODOLOGIE DE COMPILATION DE DONNEES HISTORIQUES RELATIVES  
AUX HEBERGEMENTS TOURISTIQUES**

DU RAPPORT FINAL – DECEMBRE 2022



Université de  
Liège - Lepur



Université Libre de  
Bruxelles - IGEAT

### **Responsables scientifiques**

Pour l'IGEAT-ULB : Jean-Michel DECROLY, Anya DIEKMANN

Pour le Lepur-ULiège : Serge SCHMITZ

### **Coordinatrice scientifique**

Pour l'IGEAT-ULB : Valérie CAWOY

### **Chercheurs**

Pour l'IGEAT-ULB : Derek BRUGGEMAN, Xavier COURTOIS, Michèle HAINE, Stéphanie QUERAT

Pour le Lepur-ULiège : Anne-Sophie STENUIT

## TABLE DES MATIÈRES

1.	L'HOTELLERIE DURANT LA PREMIERE MOITIE DU VINGTIEME SIECLE .....	4
2.	L'OFFRE EN HEBERGEMENTS TOURISTIQUES COMMERCIAUX AUTOUR DE 1960.....	4
2.1	LES CARTES DU SURVEY NATIONAL .....	4
2.2	LE GUIDE « CAMPINGS » DU CGT DE 1963 .....	5
2.3	COMPILATION DES DONNEES CAMPINGS ET DE L'ATLAS DU SURVEY NATIONAL .....	6
3.	LE PREMIER ATLAS DE BELGIQUE .....	6
4.	TERRITOIRES TOURISTIQUES ACTUELS BASES UNIQUEMENT SUR LES HEBERGEMENTS....	8

## 1. L'HOTELLERIE DURANT LA PREMIERE MOITIE DU VINGTIEME SIECLE

Pour les hôtels des années 1910, leur localisation précise, à l'échelle de la localité, a été définie par Stéphanie Quériat dans le cadre de sa thèse de doctorat (Quériat, 2010). Cette thèse se focalisant sur la mise en tourisme de l'Ardenne, le recensement des hôtels n'est exhaustif que pour l'Ardenne touristique, qui englobe approximativement les deux tiers sud-est de la Wallonie à l'exception des Cantons de l'Est, non encore rattachés à la Belgique. Certains hôtels localisés à proximité de l'Ardenne touristique ont également été identifiés, mais l'information au-delà des limites de ce territoire ne peut pas être considérée comme complète. La donnée de base a été traitée afin d'attribuer les hôtels de chaque localité à l'ancienne commune à laquelle elle appartient.

Concernant les années 1930, 780 enseignes ont été recensées grâce aux guides de voyage de l'époque. Parmi ces enseignes, 99 n'ont pas pu être associées à une ancienne commune ou n'ont pas pu l'être avec une précision jugée satisfaisante. 681 hôtels ont donc été retenus dans l'analyse et attribués à une ancienne commune.

Pour ces deux périodes, il n'existe pas à notre connaissance de données référençant d'autres formes d'hébergements touristiques. Le fait est que cette forme d'hébergements touristiques dominait très largement les autres avant la Seconde Guerre mondiale et que donc la répartition des établissements hôteliers peut être considérée comme reflétant celle des lieux de tourisme de séjour à ces époques.

## 2. L'OFFRE EN HEBERGEMENTS TOURISTIQUES COMMERCIAUX AUTOUR DE 1960

### 2.1 LES CARTES DU SURVEY NATIONAL

Il s'agit d'une série de cartes publiées par le Service du Survey National de l'Administration de l'Urbanisme (et de l'Aménagement du Territoire) entre la seconde moitié des années 1950 et 1965 et qui concernent notamment les hébergements touristiques. Ces cartes sont dénommées ci-après : cartes du Survey national.

Deux cartes ont été utilisées, celle concernant les hôtels et pensions et celle relative au tourisme social (Administration de l'Urbanisme, 1955 et 1956). Dans les deux cas, ces cartes fournissent la capacité d'accueil, par classe, de chaque type d'hébergements au sein des communes belges de l'époque. Faut de avoir pu obtenir les données sources associées à ces cartes, elles ont été géoréférencées et une couche cartographique a été produite afin de créer une base de données des classes de capacités d'accueil par type d'hébergements de chaque commune wallonne. Il est apparu que, notamment pour des raisons graphiques, certains points sur les cartes n'ont pas été dessinés à l'emplacement exact de la commune, mais dans une commune limitrophe ou au-delà des limites de la Wallonie. Sur base de nos connaissances, ces classes de capacités d'accueil ont été attribués à la commune wallonne la plus plausible d'accueillir ces hébergements. Les classes de capacités d'accueil par ancienne commune ont été transformées en capacités d'accueil estimées sur base de la valeur centrale des différentes classes.

La carte relative au tourisme social pointe également les communes de l'époque où au minimum un terrain de camping est installé, mais sans associer à ce ou ces terrain(s) une capacité d'accueil. Leur localisation semble par ailleurs relativement imprécise pour une attribution correcte aux anciennes communes. De ce fait, cette donnée n'a pas été retenue. Pour pallier la non intégration de ce type d'hébergements touristique recensé par l'atlas du Survey national, déjà bien développé à l'époque, une autre source un peu plus récente a été utilisée (cf. point 2.2 ci-dessous).

## 2.2 LE GUIDE « CAMPINGS » DU CGT DE 1963

Il s'agit d'un document du CGT recensant tous les campings en Belgique par ancienne commune de l'époque avec (presque à chaque fois) l'adresse et, surtout, la taille de ces campings (en ares). Un encodage manuel a été effectué afin de déterminer le nombre de campings et la superficie totale qu'ils occupent pour chaque ancienne commune (Figure 1).

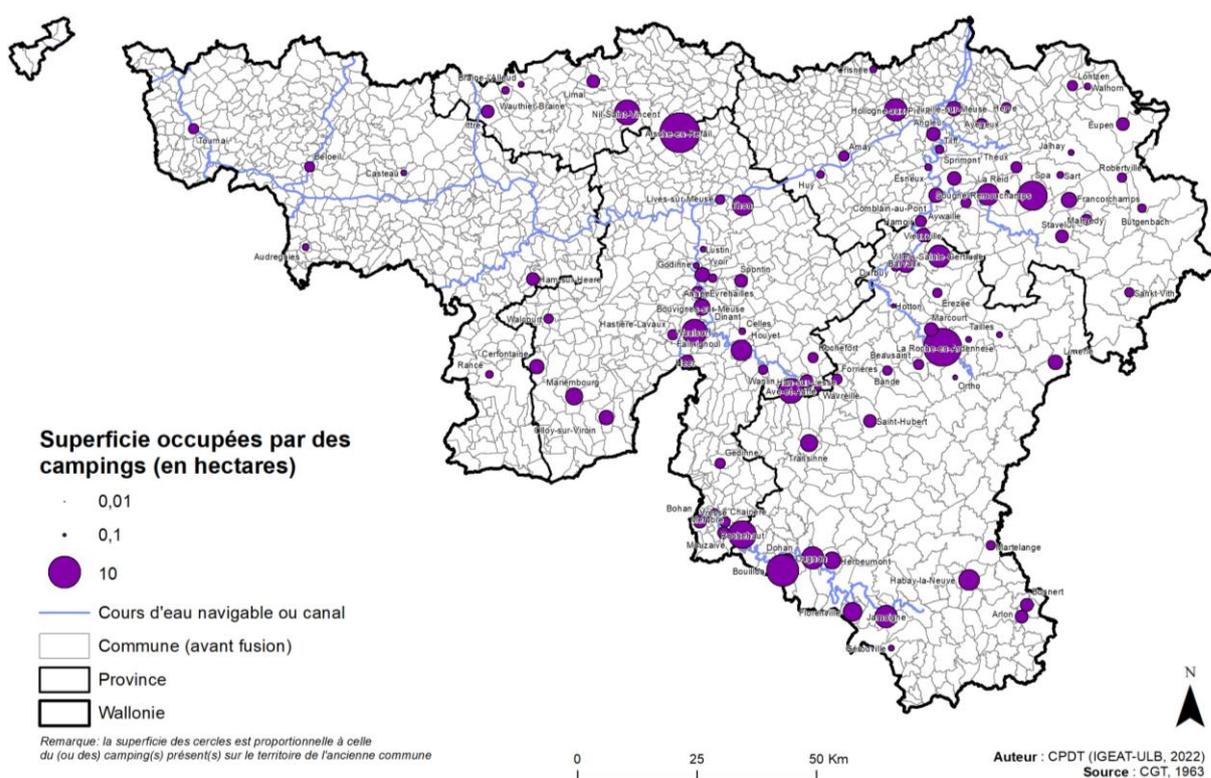


Figure 1 Superficies allouées aux campings par (ancienne) commune en 1963

Ce document a été publié en 1963, c'est à dire 7 ans après la carte du Survey national recensant ces mêmes campings. Entre les deux informations (carte du Survey national et guide du CGT), on passe de 51 anciennes communes wallonnes avec au moins un camping à 104, soit une forte croissance du nombre de campings. Utiliser le guide du CGT de 1963 à la place de la carte de l'atlas Survey national nous rapproche fortement de la date suivante analysée (1970) et nous fait donc passer à côté d'une partie de la dynamique spatiale de croissance des campings. Mais, la donnée paraît nettement plus fiable et permet d'approximer des capacités d'accueil sur base de la taille des campings. Pour cela, nous avons utilisé la moyenne du nombre de places-lits par hectare des campings actuels, estimée à 118 (CPDT, 2022, à paraître).

## 2.3 COMPILATION DES DONNEES CAMPINGS ET DE L'ATLAS DU SURVEY NATIONAL

Pour avoir une photographie complète de la capacité des hébergements commerciaux par ancienne commune, les capacités d'accueil estimées via les deux cartes du Survey national ont été additionnée à celles estimées sur base des superficies des campings (Figure 2).

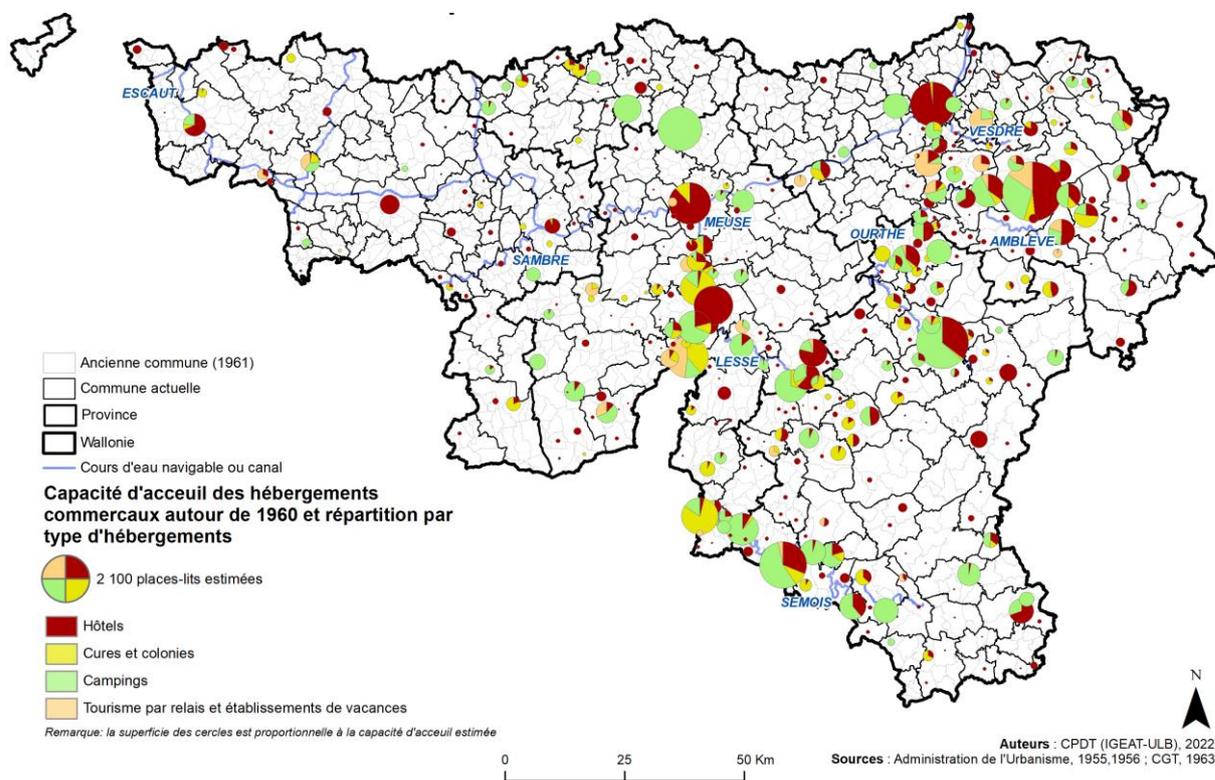


Figure 2 Capacité d'accueil des hébergements touristiques commerciaux autour de 1960, par ancienne commune

## 3. LE PREMIER ATLAS DE BELGIQUE

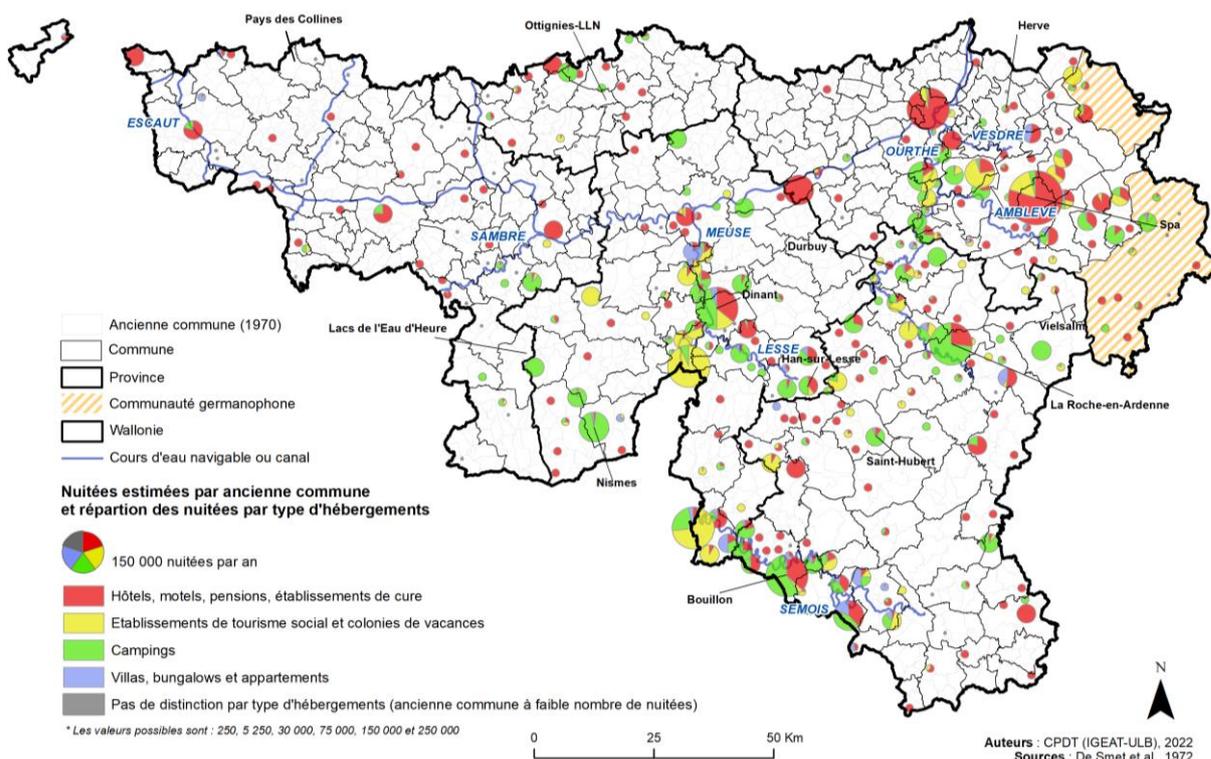
La carte relative au tourisme et l'hôtellerie du premier atlas de Belgique reprend une série d'informations relatives aux nuitées de touristes à l'échelle des anciennes communes, appelées centres, pour l'année 1970 (classe de nombre de nuitées, taux d'occupation, répartition des nuitées par type de logement et par saison, par nationalité des touristes...). Les zones de concentration de secondes résidences ainsi que les attraits touristiques du territoire (tronçon touristique de voie de communication, point de vue, réserve naturelle, centre de voile...) y sont également renseignés.

Nous avons employé la même méthodologie que pour les cartes de l'atlas du Survey national pour transformer cette carte en une géodonnée. Les données compilées concernent, par commune de l'époque, une estimation du nombre de nuitées par an selon les classes représentées sur la carte. Ce volume de nuitées est par ailleurs attribué – via un pourcentage estimé sur base des « parts de tarte » de chaque symbole de volume de nuitées – à une des quatre catégories de logements touristiques identifiées par ce premier atlas de Belgique : hôtels, motels, pensions, établissements de cure ; établissements de tourisme social et colonies de vacances ; campings ; villas, bungalows, appartements. Cette ventilation par type de logements n'est pas renseignée pour les centres (= les anciennes communes) avec moins de 500 nuitées par an. Le degré d'occupation (<10% ; entre 10 et 25% ; > 25%) sur

l'année de l'ensemble des hébergements touristiques a également été encodé.

Comparativement aux cartes de l'atlas du Survey national, le nombre de classes de nuitées sur le territoire wallon est limité à six. La précision de l'estimation du nombre de nuitées attribué à chaque ancienne commune s'en trouve donc affaiblie. De plus, les communes considérées sur cette carte résultent déjà d'un certain nombre de fusions entreprises durant les années 1960 et en 1970. Un nombre de nuitées unique correspond donc dans certains cas à l'addition de nuitées provenant de plusieurs anciennes communes de 1960. Par contre, la résolution de la carte et la représentation des symboles permet d'attribuer ces derniers à une ancienne commune avec plus de certitudes que dans le cas des cartes de la période précédente.

En attribuant à chaque centre un nombre de nuitées correspondant à la valeur centrale de la classe à laquelle il appartient, on obtient une estimation du nombre de nuitées commerciales par ancienne commune (Figure 3). A l'échelle wallonne, les nuitées sont ainsi évaluées à 4 721 000 pour l'année 1970. Cela constitue une légère surévaluation des nuitées en Wallonie, qui était de 4 424 744 d'après l'annuaire des statistiques régionales publié par l'INS (voir Figure 3 du rapport).



**Figure 3 La fréquentation touristique dans les hébergements commerciaux en 1970, par ancienne commune**

Pour les 279 centres pour lesquels les nuitées par type de logements sont fournis, représentant 4 708 750 nuitées estimées, les hôtels et établissements assimilés en regroupaient 1 899 290, soit encore 40%. Les établissements de tourisme social et les colonies de vacances enregistraient 987 085 nuitées (21%), les campings 1 608 250 (34%) et les villas 214 125 (5%). Ces chiffres ne correspondent pas tout à fait avec ceux issus de l'annuaire des statistiques régionales répartissant les nuitées en trois catégories d'hébergements, les nuitées hôtelières se limitant à ~1 250 000 (Figure 2, voir point 1.2.2.). Si cela peut s'expliquer par une catégorisation différente, par exemple des établissements de cure, cela incite tout de même à la prudence dans l'interprétation de ces estimations de nuitées par ancienne commune pour cette année 1970.

## 4. TERRITOIRES TOURISTIQUES ACTUELS BASES UNIQUEMENT SUR LES HEBERGEMENTS

L'étude diachronique de l'emprise territoriale du tourisme en Wallonie a imposé l'ancienne commune comme unité géographique d'analyse et a restreint le champ au seul tourisme de séjour. Les données spatialisées relatives aux hébergements touristiques compilées lors des deux premières années de recherche ont permis d'estimer la capacité d'accueil, avec distinction entre les hébergements commerciaux (Figure 4) et non commerciaux, de chaque ancienne commune pour la fin de l'année 2019 (ou début 2020 pour certains types d'hébergements). La capacité des hébergements de grande taille à cheval sur plusieurs anciennes communes a été attribuée à chaque ancienne commune en fonction de la part de la superficie de l'infrastructure sur son territoire. La cartographie obtenue diffère donc de celle représentant les territoires touristiques basés sur les attractions recensées et les hébergements (voir Figure 9, rapport final de la subvention 2021) en ce sens qu'elle ne tient ici pas compte des visiteurs des attractions et que l'échelle spatiale est désormais celle des anciennes communes et non de mailles de 1km<sup>2</sup>.

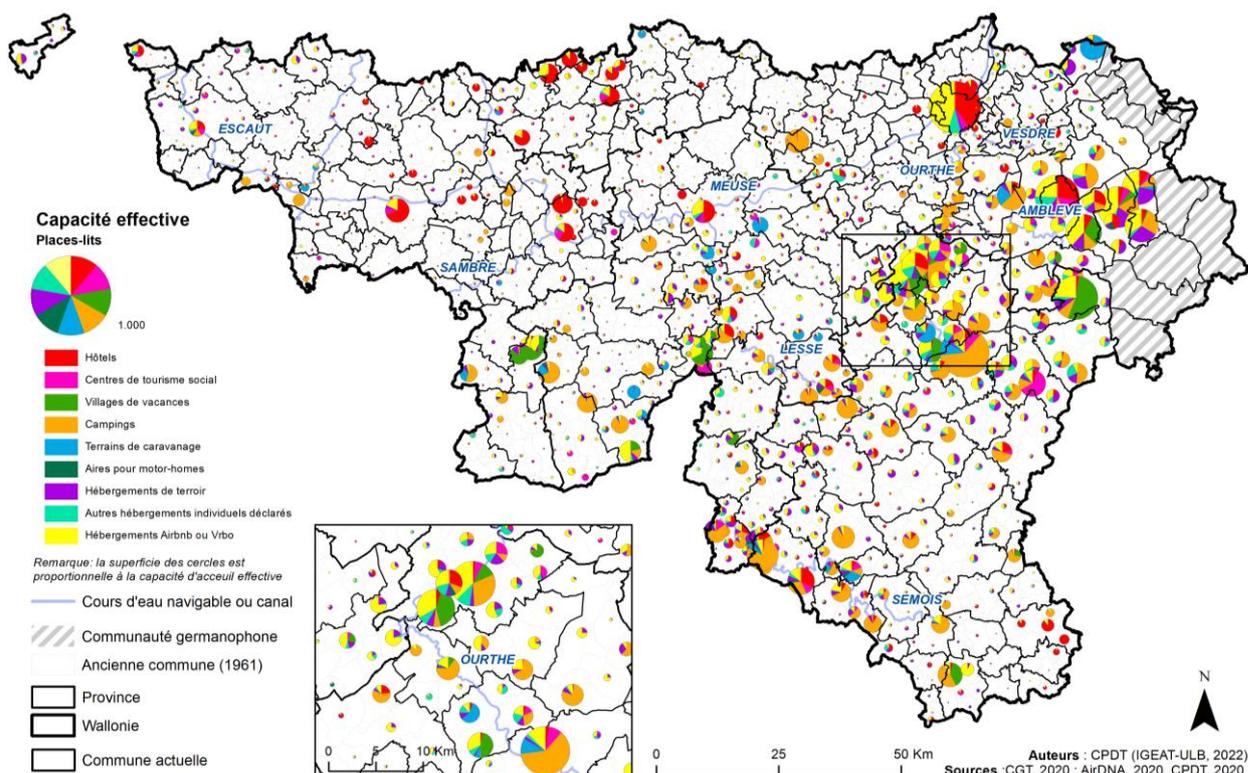


Figure 4 Capacité effective par type d'hébergements commerciaux par ancienne commune - Wallonie francophone - 2019